MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 122. — Juin 1893

MISSIONS ÉTRANGÈRES

VICARIAT DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE.

Mon Révérend et bien-aimé Père,

Une lettre de Mgr Durieu, notre vénéré vicaire apostolique, a déjà fait connaître aux lecteurs des Annales les fêtes de la réunion solennelle tenue au mois de juin 1890, sur les bords de l'océan Pacifique, en face de l'île Vancouver, au fond de la charmante baie des Seychels. Une partie de nos sauvages s'y étaient donné rendez-vous pour y suivre les exercices d'une grande retraite. Les résultats furent si consolants que Monseigneur, avant que la vaste assemblée eût fait retentir le *klarrowéan* de la séparation, proposa une réunion nouvelle qui se tiendrait aux premiers jours de juin 1892, à Kamloops, au pied des montagnes Rocheuses. L'invitation fut reçue avec un grand enthousiasme. Kamloops ! Kamloops ! Ce nom passait de bouche en bouche ; il allait parcourir

nos tribus indiennes. Vous l'eussiez entendu parmi le bruit des vagues, lorsque nos pêcheurs de saumon affrontaient l'océan ; vous en eussiez saisi l'écho lointain dans les montagnes, au milieu des cris de chasse, dans les champs que féconde le travail de nos laboureurs, au milieu des cantiques ; dans les vieilles forêts, au milieu des grincements de la scie ou des lourds coups de marteau sur la cognée.

Kamloops ! c'était le rêve, c'était l'inspiration, une inspiration d'union fraternelle, d'ordre, d'économie, de courage, d'héroïsme même, si vous le voulez ; car c'est bien de l'héroïsme que ce travail opiniâtre poussé le jour et la nuit, jusqu'à ce que les membres brisés cèdent à la fatigue, et ces privations sur tout ce qui n'est pas l'indispensable, afin d'amasser peu à peu la modeste somme qui sera le prix du voyage.

Kamloops, pour nos Indiens, c'était donc tout cela et cela, voyez-vous, c'était plus de quatre pas en avant dans la civilisation, c'était un progrès véritable dans la vie chrétienne qui est de charité, de sainte joie, de travail et de sacrifices.

Dirai-je que beaucoup de nos Indiens, grâce à une activité généreuse et malgré l'indolence naturelle, remirent leur obole à Monseigneur, bien avant l'époque fixée ?

Kamloops, d'ailleurs, devait répondre à tous les désirs et dépasser toutes les espérances. Jamais on n'aurait vu fête semblable dans ces régions. Imaginez, en effet, le spectacle que fourniront nos tribus assemblées : Indiens du nord et du midi, de l'orient et de l'occident, du littoral et de l'intérieur des terres, des rivières et des lacs, des vallées et des montagnes. On parlera les dix-sept langues de la province. Les Thompsons et les Suschwaps du R. P. Lejeune se réuniront les premiers pour souhai-

ter la bienvenue à leurs hôtes et à leurs frères. Vers la fin de mai, les flots de pèlerins s'avanceront à leur tour vers Kamloops, presque tous cavaliers ou amazones, montant de superbes coursiers capturés par eux dans les montagnes de la Colombie, et dont leur adresse a dompté la fierté sauvage.

Voici le R. P. Le Jacq, à la tête des Suschwaps du lac William ; le R. P. Marchal, à la tête des Okanagans ; le R. P. Coccola, à la tête des Koutenays ; le R. P. Chiappini, à la tête des Chilcotins, des Douglas et des Statlines ; le R. P. Morice, avec les Babines et ses autres sauvages. Enfin, pour clore ce long cortège, voici Monseigneur accompagné des RR. PP. Peytavin, Chirouse et Bunoz. Sa Grandeur et son escorte arrivent à toute vapeur avec deux longs trains spéciaux absolument bondés de Stabes, de Squamichs, de Seychels, de Tlayamines et de Stekines.

Ce n'est pas tout. Grâce à la bienveillance de la Compagnie des chemins de fer du Canadian Pacific, nos Pères du Nord-Ouest franchiront les montagnes Rocheuses et nous amèneront des Cris, des Pieds-Noirs et d'autres enfants de leurs vastes Missions. Et nous chanterons, nous aussi : « Qu'elle est bonne et douce, l'assemblée des frères, *Ecce quam bonum !...* »

Kamloops verra d'autres splendeurs encore. Une partie de l'épiscopat canadien, des dignitaires ecclésiastiques, plusieurs prêtres, voudront bien passer quarante-huit heures dans les camps de l'armée pacifique.

Les derniers préparatifs s'achèvent et l'on finit de régler l'ordre des cérémonies. A un moment donné, les chefs des tribus réunis devant le Saint-Sacrement jureront fidélité à Notre-Seigneur en leur nom et au nom de leurs peuples. On verra ce spectacle de nations qui ne s'étaient jamais rencontrées que sur les champs de

bataille, oubliant leurs rancunes et s'embrassant dans la paix du Christ pour témoigner de leur fraternité chrétienne. De leur côté, les huit fanfares indiennes rehausseront l'éclat de ces belles cérémonies. Les répertoires se sont enrichis des plus beaux morceaux canadiens ou français, et les magnifiques compositions du chef de musique, M. Brandan, ne dépareront pas les programmes.

Tout est prêt; les limites des divers campements sont tracées. Déjà s'ébranlent les tribus les plus éloignées, les blancs organisent leur train de plaisir, les photographes et les reporters de journaux retiennent leur place ; le jour est enfin venu...

Hélas !... et tout cela ne sera qu'un rêve !... A la dernière heure, les intrigues d'un méchant homme font échouer nos plans. Mais il faut conter cette histoire.

Les progrès de l'Église dans ces contrées ont donné au sacerdoce catholique une influence digne de notre mission surnaturelle. Ce n'est pas l'usurpation du bien d'autrui, mais la récompense d'un dévouement sans réserve et de vieille date, le fruit de longues années passées dans les souffrances et les privations de tous genres. Le libéralisme ou l'indifférence d'un grand nombre de protestants anglais prend aisément son parti de ces triomphes catholiques ; la bigoterie étroite ne laisse pas que d'y trouver ombrage. C'est elle qui allait rendre impossible notre réunion générale.

Au mois de mars 1892, le R. P. Chirouse et votre serviteur avions entrepris la visite des sauvages dans les montagnes du Nord. Ces braves gens n'avaient pas vu le prêtre depuis quatre mois. Après avoir évangélisé les habitants de Bonaparte, hameau matériellement misérable, bien qu'il porte un grand nom, nous nous dirigeâmes vers Fontaine.

C'est un gros village, perché au sommet d'une montagne. Un observatoire d'astronomie et de météorologie trouverait bien sa place en cet endroit. La nature y est prodigue de ses phénomènes, et il nous fut donné d'y contempler une splendide aurore boréale. Durant plusieurs heures, tout le ciel visible de cette hauteur demeura illuminé de clartés fugitives et blafardes.

La lumière de la Grâce jeta, elle aussi, des rayons dans Fontaine. La retraite allait bon train, lorsqu'un soir, à la veille de la clôture, on dénonce au chef deux jeunes gens coupables d'avoir violé les règlements de la tribu. Dans l'espèce, la faute était grave, et le juge, suivant l'usage, devait infliger une punition sévère : trente coups de fouet à chaque délinquant. Consulté d'abord, je conseillai de faire justice ; le R. P. Chirouse étant survenu demanda et obtint réduction de la moitié de la peine. Le châtiment fut d'ailleurs accepté avec soumission et même avec reconnaissance. Tout semblait fini. Malheureusement, les coupables oublièrent leurs promesses. Cette fois la punition fut infligée dans toute sa rigueur et à notre insu.

Le chef était absolument dans son droit. De temps immémorial, les lois et les coutumes de nos sauvages confèrent au chef, aidé de son conseil, le pouvoir de législateur. Elles lui accordent, par là même, le droit de sanctionner la loi par la peine. Aux yeux de nos Indiens, ce sont des droits sacrés ; ils y tiennent autant qu'à leur nationalité même. Comme à n'importe quel peuple, il leur est loisible de suivre ces traditions nationales qui ne lèsent personne et sont en parfait accord avec les principes du droit naturel.

Cela est aussi vrai que juste ; mais qu'importent la vérité et la justice à la passion sectaire ?

Aux environs de Fontaine, protestants et orangistes

sont très puissants. Ils sont surtout jaloux de l'ascendant que le prêtre exerce sur les Indiens. Les bons sauvages ont su comprendre le dévouement du missionnaire catholique ; ils l'aiment, ils le vénèrent. Pour eux, le prêtre est encore le représentant de Dieu : sa parole est toujours écoutée comme venant du ciel. C'est en même temps un bienfaiteur, un ami, un père. Ces « messieurs de Lilouette » sont fatigués de ces hommages rendus au prêtre catholique. A tout prix ils veulent détruire son prestige.

Si le prêtre avait été absent, le chef de Fontaine aurait pu infliger trente coups et trente coups encore, et personne n'aurait soufflé mot. Mais le prêtre était présent. C'est avec son approbation qu'on a agi. L'occasion paraît bonne pour le diminuer aux yeux des Indiens. On en profite.

Par ordre du juge, le chef et ses quatre officiers sont arrêtés, garrottés comme de vulgaires malfaiteurs et jetés en prison. Mais ce n'est pas à eux qu'on en veut.

Le « policeman » reçoit ordre d'arrêter le P. Chirouse qui, pour le moment, se trouve à 80 milles de là, à Stalouk. Le policeman décline l'honneur, il ne se sent pas à la hauteur de cette besogne. Qu'à cela ne tienne ! Notre juge est bien apparenté ; il a son gendre, un métis, qui se chargera de l'affaire. Et voilà M. Gendre, comme vous dites en France, improvisé policeman pour la circonstance. Le revolver au côté et la cartouchière autour des reins, il se met en campagne à la recherche du P. Chirouse.

Ce que ce personnage déploya de vantardise fut prodigieux. Il disait aux sauvages étonnés : « Je l'aurai, votre missionnaire, et quand je le tiendrai, il en aura bien pour un an sous les verroux. — Non, répondaient-ils, tu ne pourras jamais faire cela. — Dussé-je l'empaler, ré-

pliquait le digne homme, et l'apporter au sommet d'un bâton, il faudra que je l'amène! »

Il arrive à Stalouk vers le soir, à l'heure du catéchisme. Le P. CHIROUSE était avec les enfants; moi j'étais avec les hommes. L'homme au revolver et à la ceinture de cartouches entre, son large chapeau sur la tête, dans la salle où je me trouvais, me regarde, me considère, ne me reconnaît pas, demande le P. CHIROUSE et sort sans autre réflexion. Il me parut farouche assez peu, mais, en revanche, fort mal à son aise. Conduit auprès du Père, il le saisit au collet, en tremblant comme une feuille : « J'ai l'ordre de vous arrêter, dit-il; vous avez à me suivre; si vous faites résistance, je vous attache à la selle de mon cheval. — Ne vous troublez point, répond le Père avec calme; je ne veux pas vous donner la peine de m'attacher à la selle de votre cheval. Puisque vous avez reçu l'ordre de m'arrêter, je vous suivrai demain. » Ces mots rassurent l'empaleur, qui n'a crié si fort que pour cacher sa peur. De fait, sans l'intervention du P. CHIROUSE, les sauvages auraient bien pu lui faire un mauvais parti. Mais on lui rendit le bien pour le mal. A la prière de leur apôtre, les Indiens, d'abord résolus à ne lui donner aucune nourriture et à lui refuser tout abri pour la nuit, lui offrirent l'une des meilleures maisons du village. Le séide de la bigoterie n'en témoigna pas plus de reconnaissance à son prisonnier. Le lendemain, il faut partir. Comment dire la désolation de tous nos bons sauvages? Pleurant comme des enfants, ils viennent serrer la main de celui qu'ils appellent si justement leur Père. « Non, ce n'est pas adieu que nous te disons, c'est au revoir, à bientôt, n'est-ce pas, Père? »

Ils ne peuvent se faire à l'idée qu'on emprisonnera la robe noire.

Pour aller en prison, il faut avoir méprisé la loi, et la

robe noire leur a toujours enseigné le respect et la soumission aux loïs divines et humaines. Pour aller en prison, il faut avoir failli en quelque manière, et la robe noire leur a toujours inspiré la haine du péché et de tout ce qui en a seulement l'apparence.

Hélas! ils comptaient sans la jalousie et la cruauté de nos ennemis de Lilouette! Malgré leurs cris et leurs pleurs, le Père doit partir à la suite du métis. Pour tout bagage il emportait son bréviaire et un morceau de pain. Au chef du village qui lui offrait un cheval, il avait répondu : « Non, merci, je suis prisonnier, je veux voyager en prisonnier. »

Il allait être servi à souhait. Tout le long de la route il dut marcher à pied, et son gardien ne prit pas la peine de lui offrir une seule fois à manger.

Arrivé à Lilouette, après une détention d'une heure, le P. Chirouse subit un premier interrogatoire devant le juge de paix. Celui-ci aurait bien voulu faire d'une pierre deux coups, et en frappant le P. Chirouse m'atteindre moi-même. Malheureusement pour moi, les témoins firent tout retomber sur mon supérieur. Je n'étais pas digne de souffrir la prison pour une si noble cause.

Reconnu coupable par le juge, notre prisonnier devait comparaître devant la Haute Cour, le 2 mai. Nous étions aux premiers jours d'avril. Quatre semaines de prison préventive, malgré tout l'amour de la solitude que l'on puisse avoir, n'étaient pas une perspective très agréable. On offrit la liberté provisoire moyennant une caution de 1 000 piastres (5 000 francs). Cette condition n'était imposée qu'au P. Chirouse ; pour les autres prévenus, on se contenta de leur parole. Ces messieurs avaient sans doute le secret espoir que le P. Chirouse ne trouverait pas les 5000 francs exigés, et alors c'était la prison immédiatement et sans miséricorde. Mais ils comptaient sans la

générosité de nos catholiques. Deux des principaux, prévoyant l'issue de ce premier débat, s'étaient constitués les défenseurs du P. CHIROUSE. L'un d'eux, M. Cornélius O'Halloram, attendri jusqu'aux larmes de voir un prêtre vénérable au banc des criminels, apporta à la défense de l'accusé un tel accent d'indignation, que le juge crut plus opportun de l'expulser du prétoire. Les deux défenseurs se firent une gloire de fournir la caution demandée. Que Dieu le leur rende!

Libre pour un mois, le P. CHIROUSE se hâta de regagner New-Westminster afin de renseigner Mgr DURIEU et de préparer la défense. De son côté, le juge reprit le chemin de sa résidence : retour de triomphateur. Sur la façade des maisons, au bout des routes et des sentiers, partout cet homme important faisait afficher que le chef et le prêtre ne pouvaient pas intervenir dans les différends des Indiens; qu'il suffisait, lui; qu'il avait seul le droit de juger et de punir. Ce magistrat consciencieux alla le proclamer en personne à Fontaine. Vous vous souvenez que c'était le théâtre du crime. « Le prêtre, dit-il aux sauvages, ne vaut pas la dixième partie de mon petit doigt. »

Cependant l'arrestation du P. CHIROUSE avait produit une vive sensation parmi la population blanche du littoral. C'était la première fois que pareil événement se produisait, non seulement en Colombie, mais encore dans tout le Canada. Mgr LEMMENS et Mgr DURIEU prirent la défense du P. CHIROUSE. Les principaux journalistes de Victoria, de Vancouver, de New-Westminster et de Kamloops entreprirent eux-mêmes une campagne en faveur des accusés. L'affaire paraissait en demeurer là. Les pessimistes condamnaient les sauvages à une légère amende; tous acquittaient le missionnaire. Un seul homme inspirait de la crainte : le juge du comté de Li-

louette, que l'on savait fort zélé pour l'église d'Angleterre. On se disait néanmoins que ce monsieur ferait taire les basses inspirations de la bigoterie et qu'il se conduirait en gentilhomme.

C'est donc avec une douce confiance que le P. CHIROUSE reprend la route de Lilouette, accompagné du R. P. FAYARD, vicaire général, et de Mᵉ Philipps, avocat distingué du barreau de Vancouver. Mᵉ Philipps pensait n'avoir guère à défendre que les sauvages. Il se trompait. A la façon ironique avec laquelle le juge accueille ses plus solides arguments, il comprend que la cause est perdue d'avance, et il se défend en désespéré. Commencée dans la soirée du 3 mai, sa plaidoirie ne se termina que le lendemain. La sentence fit baisser la tête à nos ennemis eux-mêmes. Le chef fut condamné à six mois de prison ; ses aides à deux mois, et le P. CHIROUSE, accusé secondaire, à... douze mois !... C'est étrange, mais c'est ainsi. Il n'y avait plus qu'à en appeler à la Cour suprême. En attendant l'effet de cet appel, l'avocat demande la mise en liberté provisoire sous caution ; c'est une faveur qui ne se refuse jamais. « Le cas est trop atroce, répond le juge, je ne puis faire aucune grâce. »

Les portes de la prison s'ouvrent et on emmène les condamnés. Quelles scènes déchirantes ! Ce sont des enfants qui pleurent et se cramponnent à leurs pères, des femmes qui ne veulent pas se séparer de leurs maris, tout un peuple outragé dans son prêtre, le prêtre qui est le père des âmes. Ce spectacle se renouvelle deux jours plus tard, lorsque les prisonniers serrés tous les six dans une voiture étroite prennent le chemin de New-Westminster. Les hommes, les femmes, les enfants s'échelonnent le long de la route. Les uns versent des larmes et poussent des cris perçants ; les autres profèrent des

menaces ; quelques-uns restent muets de douleur. Ils étreignent tous les mains des prisonniers, leur disant un déchirant adieu comme s'ils ne devaient jamais les revoir. Les captifs n'osent lever les yeux. Ils avaient pourtant l'habitude de marcher le front haut devant les sauvages et devant les blancs. Pauvres grands enfants ! qui sait s'ils auraient eu la force de supporter cette épreuve si le prêtre n'avait été là pour la partager et pour soutenir leur courage ?

La sentence qui faisait verser tant de pleurs parmi les sauvages souleva, chez les blancs, une indignation générale. Les honnêtes gens, sans distinction de croyance ou de nationalité, n'eurent qu'une voix pour la blâmer et la traiter de dure, d'imméritée, d'injuste. Aussi, bien loin de diminuer, la sympathie qu'on avait pour le P. Chirouse ne fit que s'accroître. A l'arrivée des prisonniers à New-Westminster, la gare et les abords étaient encombrés par la foule. Il y avait, dans le nombre, les Oblats de New-Westminster et de Sainte-Marie, le collège, une tribu sauvage, une multitude d'hommes. Tous attendaient depuis plusieurs heures pour saluer les victimes de la bigoterie et les escorter jusqu'à la prison. Condamnés par des sectaires, le P. Chirouse et ses compagnons se voyaient ainsi acquittés par l'opinion publique. On ne s'en tint pas là : dans des écrits, Mgr Lemmens et Mgr Durieu montrèrent ce que la sentence avait d'impolitique et d'injuste. Les journaux parlèrent dans le même sens. Le juge, surpris de se voir sévèrement critiqué par la meilleure classe de la société, essaya d'une justification. Mal lui en prit. Ce commencement de polémique mettait chaque jour dans une évidence plus grande tout l'odieux de sa conduite, et il se décida à garder le silence.

Une décision d'une cour supérieure donna la liberté

provisoire aux condamnés. Après deux jours d'emprisonnement, le P. Chirouse rentrait au sein de la communauté. Il y était reçu aux applaudissements de ses frères, qui le félicitèrent chaudement et l'embrassèrent de bonheur. Les sauvages, de leur côté, regagnèrent leur patrie. Ils allaient revoir leurs montagnes et leurs vallées, embrasser leurs femmes, leurs enfants, leurs amis, et remplir leurs villages d'une joie d'autant plus douce qu'elle était plus inattendue.

Telle est, mon bien cher Père, l'histoire de nos épreuves. En attendant que la question soit définitivement résolue, je vais vous mener à d'autres fêtes. La mise en liberté calmait les esprits, et l'on pouvait songer à réunir les sauvages sans avoir à craindre la fermentation de la vengeance ni, par suite, des soulèvements jusque-là possibles. Il ne fallait cependant pas songer à la réunion générale. Contremandée au dernier moment, elle était irrémédiablement manquée. On décida deux réunions partielles. Il y aurait sans doute moins de solennité, mais il résulterait quand même des effets salutaires. La première réunion devait se tenir aux premiers jours de juin à Sainte-Marie ; la deuxième, en septembre, à Kamloops.

Sainte-Marie était tout désigné par sa position centrale. Solitaire sur une colline d'où l'œil embrasse un panorama pittoresque, fermé au loin par des montagnes toujours couvertes d'un manteau éclatant de blancheur, Sainte-Marie offre un asile agréable pour la retraite. A ses pieds passe le chemin de fer qui relie les deux océans, et les vaisseaux qui montent ou qui descendent sur les eaux endormies du Fraser abordent tout auprès. L'accès sera donc facile aux pèlerins. Aussi n'est-ce pas la première fois que Sainte-Marie est le théâtre de ces belles réunions. Souvent déjà de longues processions

d'hommes et de femmes ont parcouru les sentiers de la colline aux pentes douces.

Les souvenirs qui se rattachent à Sainte-Marie ajoutent aux charmes du séjour. C'est là qu'est le berceau du christianisme dans la basse Colombie, c'est là que nos premiers chrétiens ont reçu le baptême, qu'ils ont reçu pour la première fois le Dieu de l'Eucharistie. Aussi comme les vieillards aiment à revoir ces lieux aimés, l'église neuve, les bâtiments agrandis et renouvelés! Dans la suite, c'est à Sainte-Marie que la première école chrétienne a été construite. Cette œuvre doit son existence à la Propagation de la Foi, et c'est grâce à l'allocation qui nous est faite que nous pouvons, chaque année, garder cinquante enfants, les garçons sous la direction du R. P. Cornellier, les filles sous la direction des sœurs de Sainte-Anne. Durant quatre ans, ces petits sauvages reçoivent une éducation soignée. On les instruit d'abord des vérités de la religion de manière qu'ils puissent les redire à leurs parents et à leurs frères des bois et qu'ils deviennent ainsi les aides du missionnaire. On ne leur laisse pas ignorer les rudiments des sciences humaines. Nos frères convers leur apprennent à cultiver la terre, tandis que des chefs de métier leur apprennent l'art de confectionner des vêtements, des souliers, des meubles, des outils. Nos jeunes gens répondent bien aux soins que l'on prend de leur éducation. Ils ont chaque jour une prière pour leurs bienfaiteurs, et leurs bonnes dispositions, leur docilité, leurs progrès, sont la consolation de leurs maîtres. Les parents, surtout, sont heureux et fiers lorsqu'ils peuvent dire : « Nos enfants comprennent le papier. »

Sainte-Marie était donc désignée pour la réunion des sauvages du littoral et des environs. Tandis que le R. P. Peytavin travaille à préparer les locaux néces-

saires, le P. Chirouse et moi nous nous rendons au-devant des sauvages de la mer, lesquels s'arrêtèrent quelques jours dans le beau village des Squamichs, en face de Vancouver. Le chemin de fer nous amène sur le bord de la baie; un canot indien va nous transporter sur l'autre rive. Nos rameurs se hâtent, car il fait nuit. Sous l'impulsion de leurs bras vigoureux, la barque glisse rapidement, tandis que les coups cadencés de la rame couvrent l'eau d'étincelles lumineuses. Le village blanc se dresse devant nous. D'ordinaire si tranquille, vous le diriez aujourd'hui plein d'animation. Vous voyez de loin des feux qui vont, qui viennent, qui se croisent, qui courent çà et là. Les lumières se multiplient à mesure que nous approchons du rivage. Le grand mât du chef s'illumine, et tout à coup un beau triangle de feu apparaît dans les airs et se réfléchit au sein des eaux profondes. Nous touchons au quai, et les accords d'une harmonieuse fanfare se font entendre. Le peuple est là. Hommes, femmes, enfants, se tiennent debout, fixes, silencieux comme des soldats au jour d'une grande revue. Tout le monde est endimanché, et les petits enfants se tiennent crânement dans leurs habits de fête. Les musiciens portent leur costume couleur d'azur et galonné de jaune; aux rayons de la lampe fixée à chaque képi brillent les instruments de cuivre.

Le chef s'avance :

« Chirouse, s'écrie-t-il la voix haute et l'accent rempli d'émotion, Chirouse, nous avons appris qu'on a voulu t'humilier dans le pays d'en haut. Notre cœur en est malade. Sans doute, on en veut à notre prière. On veut la rendre méprisable. Mais cela n'y fait rien. Nous le jurons : nous n'abandonnerons jamais notre prière. Regarde ce village : c'est à l'évêque que nous le devons ; c'est lui qui nous a faits bons. Nous serons toujours

avec l'évêque et avec le prêtre. Aussi c'est pour te donner bon cœur que nous nous sommes réunis aujourd'hui. »

Le lendemain, les Seychels exprimaient les mêmes sentiments. « C'est à cause de nos péchés, dirent-ils, que Dieu a permis cette pénitence. Si nous avions été meilleurs, tu n'aurais pas eu tant à souffrir. Mais console-toi, les apôtres ont été aussi condamnés à la prison, et pourtant ils n'étaient pas coupables. »

Après quelques jours employés à préparer nos Indiens et à les confesser, le 31 mai, de grand matin, la cloche sonne joyeusement le réveil. Une heure après, de longues files de canots légers sillonnent la baie. On débarque, on prend le train dont toutes les voitures se remplissent et même les fourgons ; les fanfares saluent la jolie ville, le coup de sifflet strident retentit et le convoi s'ébranle. Alors s'élève le chant des cantiques au milieu des cris de joie et des manifestations enfantines de bonheur. Nos bons sauvages, dans leur admiration naïve, ouvrent leurs yeux tout grands pour ne rien laisser perdre des panoramas qui courent.

Nous espérions trouver Mgr Durieu à la gare prochaine. Hélas! l'homme propose et Dieu dispose. Une triste dépêche nous annonce la mort du vieux P. Chirouse, oncle du missionnaire persécuté. Cette nouvelle répand la tristesse dans les rangs des pèlerins. Chacun prie pour le défunt et parle de lui avec l'accent d'un fils qui vient de perdre son père bien-aimé.

Des salves d'artillerie annoncent notre arrivée à Sainte-Marie. La fanfare des Stabes et celle de l'école saluent les sauvages de la mer au nom des sauvages de la rivière. Il pleut, mais cela ne dispensera point de la cérémonie habituelle de bienvenue. Les arrivants s'en vont en file indienne toucher la main à chacun des hôtes

qui les reçoivent, ceux-ci rangés sur une seule ligne. Puis on dresse les tentes. Nos sauvages sont habiles et vont vite en besogne. En moins de deux heures, on voit surgir une petite ville de toile blanche, avec ses rues, ses quartiers, sa chapelle publique.

C'est à Sainte-Marie que le vénéré P. CHIROUSE recevra les derniers honneurs. A quatre heures, tous les sauvages présents, les Stabes, les Squamichs, les Seychels, les Stékines, les Tlayamines, se rendent à la station et forment deux longues chaînes prêtes à se dérouler sur la colline. Ils attendent silencieux.

Lorsque le train commence à ralentir sa course, les fanfares disent leurs chants lugubres, qui font couler des larmes. On entonne le *De Profundis*, qui se répète en plusieurs langues. Le cortège se met en mouvement, et l'on va se réunir dans la chapelle centrale. Mgr DURIEU donne l'absoute, et les sauvages exécutent les chants liturgiques. On se rend de là au cimetière. Nos Indiens escortent le P. CHIROUSE comme ils escortaient, il y a deux ans, Mgr d'HERBOMEZ. L'humble apôtre des pauvres et des ignorants méritait bien d'être conduit à sa dernière demeure par les grands déshérités de la terre. Le vaillant missionnaire a été l'un de nos pionniers de la première heure sur les côtes du Pacifique. Arrivé en 1846 dans l'Orégon, il promena sa tente dans tous les camps sauvages de cette vaste province. Il finit par la planter durant de longues années à Tulalyp. Les privations des premiers temps, il les avait toutes endurées. Il avait souffert de la faim et de la soif, avait longtemps vécu sans pain, et s'était contenté d'une nourriture plus que grossière. Plus d'une fois, pour se protéger contre les rigueurs du froid, les mains du prêtre durent s'armer de la hache, abattre les arbres de la forêt et s'en faire des cabanes. Il pouvait dire, en vérité, comme

saint Paul : « Ces mains ont servi à mes besoins et à ceux de mon entourage. » Certes, le cœur ne fit jamais défaut, mais le corps dut pâtir, et il contracta des infirmités qui l'accompagnèrent jusqu'à la tombe, tristes et glorieux souvenirs comme une blessure sur le front d'un vétéran. Et c'est ainsi qu'il a souffert jusqu'à la fin, même après que la facilité des communications eut amélioré le régime des premières années. Il sema dans les larmes, et ses larmes fécondèrent le sillon. Il concourut à la conversion des Lamys et des Snohomish ; il visita les Yougoultas, baptisa un grand nombre de païens de tous côtés, fonda enfin l'école de Tulalyp, placée aujourd'hui sous la direction du gouvernement des États-Unis. Il a donc passé en faisant le bien ; ses travaux lui survivent et son nom est partout en bénédiction.

Les funérailles du P. Chirouse ouvrirent les exercices de la mission. Dès le soir est proclamé, dans chaque langue sauvage, le règlement de retraite que toutes les tribus devront suivre. A cinq heures du matin, la cloche de la paroisse, mise en branle, sonnera le réveil. Une demi-heure après, quelques tintements presseront les retardataires, et à dix heures la grande voix de l'airain annoncera la prière générale. Chaque tribu se rendra dans sa chapelle respective pour y prier dans sa langue, entendre une instruction, assister à la sainte messe. Le reste de la journée sera consacré aux catéchismes, aux processions, à des travaux de tous genres : les uns s'en vont à la forêt abattre des arbres séculaires et défricher un terrain qui servira à l'entretien de l'école ; les autres emploient leur talent à tracer des lacets où se dérouleront, sous les formes les plus gracieuses, les longues files des processions. Quelques-uns bordent ces nouveaux sentiers de guirlandes en feuillage de cèdre et de lan-

ternes vénitiennes. Les femmes décorent les chapelles, préparent les fleurs, les flambeaux, les oriflammes qui flotteront au vent. Ah ! ce sera superbe ! Les plus habiles élèvent trois reposoirs : l'un, simple et nu, le reposoir de la croix, le calvaire ; l'autre, splendidement orné, le reposoir du Sacré-Cœur. Deux mille lampions de toutes couleurs entourent la statue. Le troisième est le reposoir de la Sainte Vierge. Elle y siège comme sur un trône de gloire. Autour d'elle et au-dessus se balancent des banderoles et des bannières.

A cinq heures du soir, la cloche annonce l'instruction que chaque tribu écoute dans sa chapelle ; puis réunion générale dans la chapelle centrale, afin d'y recevoir la bénédiction du Très-Saint-Sacrement. Ici, bien entendu, on ne chante pas les cantiques dans les différents idiomes qui sont représentés ; on n'y entend que des motets latins ou des morceaux *chinooks* connus de tout le monde et chantés avec un ensemble puissant : voix d'hommes, voix de femmes, voix d'enfants, que soutiennent les accents des cinq fanfares réunies. Et là-bas, sur l'autel illuminé, brille la blanche hostie. C'est grandiose.

Le mercredi, le R. P. Lejeune nous amène des Suschwaps et des Thompsons. Le jeudi enfin, c'est le jour des grandes émotions. Nous allons recevoir les hôtes illustres qui veulent bien nous honorer d'une visite.

Ce sont :

Sa Grâce Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa ;

Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières ;

Mgr Brondel, évêque d'Héléna ;

Mgr Mac-Donnell, évêque d'Alexandria ;

Mgr Lorrain, évêque de Pembroke ;

Mgr Lemmens, évêque de Victoria ;

Mgr Hamel, prélat romain, délégué de S. Em. le cardinal Tachereau, archevêque de Québec ;

M. le grand vicaire MARÉCHAL, délégué de Sa Grâce Mgr FABRE, archevêque de Montréal ;

M. le chanoine Luc ROULEAU, délégué de Sa Grandeur Mgr BLAIS, évêque de Rimouski ;

Le R. P. ALLARD O. M. I., vicaire général de Sa Grâce Mgr TACHÉ O. M. I., archevêque de Saint-Boniface ;

Le R. P. LEDUC O. M. I., vicaire général de Sa Grandeur Mgr GRANDIN O. M. I., évêque de Saint-Albert ;

Le R. P. MAC-GUCKIN O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa ;

M. le chanoine VÉZINA, curé de Trois-Pistoles ;

M. le chanoine BÉLANGER, curé de Saint-André-Avelin ;

Les Pères Oblats dont les noms suivent :

Les RR. PP. LACOMBE, MARCHAND, SÉGUIN, LECLERC, GENDREAU, ROYER, BEAUDIN, GABILLON, BLANCHET, COLLETTE, AUCLAIR, CAVROY, MORIN, FAY ;

M. le juge ROUTHIER.

Y compris notre très vénéré pasteur de New-Westminster, Mgr DURIEU, nous allions donc posséder dans notre camp sept évêques, un prélat romain et plus de trente prêtres.

A onze heures, un coup de cloche annonce l'arrivée du train, et le peuple entier court vers la station. Les missionnaires ont à leur tête Mgr DURIEU et Mgr LEMMENS arrivé, lui, la veille.

Laissons un de nos visiteurs, M. le juge Routhier, nous décrire lui-même ses *impressions*.

« Aux abords de la gare, et surtout auprès de notre char, sont groupés sept à huit cents sauvages, et, derrière eux, rangées sur une longue ligne, autant de femmes sauvages — les mères portant leurs bébés dans leurs bras ou sur leur dos. Tous ont les yeux attachés sur les évêques et dignitaires ecclésiastiques qui descendent du train.

« Sur le plus haut sommet de la colline, qui fait face au fleuve, le canon tonne, et l'écho des montagnes, de l'autre côté du Fraser, répercute chaque détonation avec une telle force qu'on croit entendre les grondements du tonnerre. Cela s'explique, car nous sommes dans un amphithéâtre de montagnes, et le ciel est couvert de nuages.

« Quand le canon se tait, les fanfares, au nombre de cinq, font entendre leurs voix de cuivre et d'argent, et notre étonnement est grand de voir avec quel art et quel ensemble jouent ces artistes, qui sont tous sauvages.

« Il se produit tout d'abord un peu de confusion dans cette foule. Mais enfin l'ordre se rétablit, les groupes se forment, et un chef seyshel, s'avançant en tête des sauvages, adresse aux distingués visiteurs un discours de bienvenue en chinook. »

C'est le chef Squamich qui prend la parole au nom de tous :

« Grands chefs de la prière, nous sommes heureux de vous voir au milieu de nous. Nous vous regardons comme nos pères. C'est de votre pays qu'est venu le premier prêtre qui a fait connaître à nos parents et la prière et le signe de la croix. Mgr DE MERS a été notre premier évêque. Si nous ne sommes plus sauvages, c'est à nos évêques et à nos prêtres que nous le devons. Bénissez-nous, afin que nous nous conservions dans nos dispositions actuelles et que nous devenions meilleurs. »

Avant d'entrer au couvent, M. le juge Routhier décrit le panorama splendide qui se déroule sous ses regards.

« Au pied des collines coule le majestueux Fraser, à la fois profond et rapide, et nous pouvons en suivre au loin les sinuosités au milieu de la végétation luxuriante qui couvre ses rivages.

« Au sud du fleuve, la forêt couvre de ses ombres

les vallées et le flanc des montagnes, et par-dessus la jeune génération d'arbres qui ressemble à un soyeux manteau vert tendre, se dressent des cèdres gigantesques au feuillage plus sombre, tantôt isolés et tantôt par groupes. Quand ils sont groupés, ils ressemblent à de hautes pyramides gothiques, et sans doute il s'y loge des orphéons d'oiseaux, comme dans les flèches des vieilles cathédrales.

« Isolés, on les soupçonnerait d'être de grands curieux, allongeant le cou par-dessus les têtes de leurs voisins pour voir passer les trains du Pacifique ou pour saluer leurs vieux amis les sauvages, qui n'ont pas les instincts destructeurs des blancs, et qui les ont laissé vivre pendant des siècles.

« Je me dis encore, en regardant leurs grandes silhouettes, qu'ils sont les aristocrates des forêts, et que décidément l'égalité n'existe nulle part. Il y a sans doute à côté d'eux de pauvres petits qui se plaignent d'avoir trop d'ombre et qui réclament leur part d'air et de soleil. Il en est d'autres qui reprochent aux cèdres orgueilleux d'accaparer le sol avec leurs puissantes racines et d'en épuiser les sucs. »

M. Routhier dit de notre beau Fraser : « Ce fleuve, qui est une des richesses de la Colombie, n'a pas l'azur de la Méditerranée, ni la limpidité du lac Supérieur, ni le vert sombre du Saint-Laurent ; il est jaunâtre et terne.

« Il ne mire pas la tente blanche du sauvage, ni l'immense tente bleue du ciel, ni les hauts promontoires qui l'encadrent, ni les cimes neigeuses qui l'alimentent pendant les chaleurs de l'été. On dirait que, n'ayant traversé que des solitudes inhabitées, il n'a pu emprunter à la civilisation son vernis et son éclat. Il est sauvage, voilé, opaque et sale.

« Mais s'il n'est pas un mondain, il n'est pas non plus un paresseux. Il ne cherche pas à briller, quoiqu'il charrie de l'or, mais à être utile. Il n'est pas seulement une voie de communication et de transport ; il est surtout un veinier, et le plus riche de tous les veiniers.

« Si ses flots ne sont pas nets, clairs, brillants, c'est qu'ils contiennent des myriades d'êtres vivants. Si, même en temps calme, il n'a pas le poli d'une glace de Venise, c'est qu'il fourmille de poissons énormes qui le troublent, l'agitent et rident sa surface.

« Aussi, quand ses riverains ont faim, ils n'ont qu'à y jeter une ligne, et les saumons s'empressent de venir alimenter leur table ; et quand c'est une foule qu'il lui faut nourrir, il lui livre quelqu'un de ses gigantesques esturgeons.

« Ce matin même, il lui fallait donner à manger aux quinze cents sauvages campés sur sa rive ; ils ont eu recours à lui, comme les affamés ont recours au gouvernement dans la province de Québec, et il leur a servi un esturgeon pesant 400 livres.

« Et puis — ne l'oublions pas — c'est lui qui a ouvert la voie à notre Pacifique dans la chaîne des Selkirk. Sans doute, le chemin qu'il a tracé est un peu difficile et tortueux, mais c'est tout de même un grand point d'avoir supprimé l'impossible en perçant les Selkirk. »

M. Routhier décrit ensuite la scène suivante :

« Nous assistons à un échange de discours entre les sauvages de la Colombie, représentés par le chef des Kamloops, et les sauvages des Territoires, représentés par notre ami Peau-d'Hermine, de la nation des Cris.

« Ce dernier avait revêtu son grand costume d'apparat, et il était vraiment magnifique à voir. Il portait plus d'hermine que tous les professeurs de l'Université Laval ensemble, et plus de verroteries qu'on n'en voit dans

nos bals, avec cette différence qu'il ne prétendait pas les faire passer pour des diamants. »

Le chef des Kamloops parla en chinook, et son discours était traduit en français par le R. P. Lejeune, puis en cri par le P. Lacombe.

La réponse de Pierre-de-l'Hermine fut aussi l'objet d'une double traduction pour être comprise par les sauvages de la Colombie.

Voici comment M. le juge Routhier raconte les scènes que mit sous les yeux des spectateurs la procession de la Passion :

« Les préparatifs de la Passion sont terminés, et le soleil n'est pas épouvanté d'éclairer ce spectacle qui n'est qu'une pieuse image du drame effrayant et sombre du Golgotha; il a chassé devant lui les nuages afin que, du haut du ciel, les anges puissent contempler, non plus avec désolation, mais avec joie, les diverses péripéties de la grande tragédie.

« Les acteurs et les costumes, les chœurs, les décors, tout est prêt ; et tous ceux qui doivent prendre part à la procession se groupent et s'organisent au pied de la colline. J'y descends en toute hâte afin de mieux voir la marche ascensionnelle de la procession. Enfin la cloche tinte au clocher de la cathédrale, et le défilé commence.

« En tête marchent les femmes, rangées sur deux lignes, et ce sont elles qui entonnent — chaque groupe dans sa propre langue — ce cantique populaire dont l'air est connu de tous, et qu'on pourrait appeler une complainte :

Au sang qu'un Dieu va répandre,
Ah ! mêlez du moins vos pleurs.

« Après les femmes s'avancent les jeunes filles, puis

les jeunes garçons et enfin les hommes, tous formant deux lignes parallèles et tous chantant le même air mélancolique, chacun dans la langue de sa tribu.

« On serait porté à croire qu'il en devait résulter, comme ensemble, une cacophonie atroce; mais non, et cependant, tandis que les hommes, encore au bas de la colline, chantaient le premier quatrain du cantique, les femmes, arrivées au sommet, poursuivaient le second quatrain de leurs voix aiguës :

Puisque c'est pour vos offenses
Que ce Dieu souffre aujourd'hui,
Animés par ses souffrances,
Vivez et mourez pour lui !

« A distance, tous ces chœurs différents, alternés et mêlés, formaient une harmonie étrange, puissante et pleine de vibrations émouvantes. Je me sentais emporté dans un monde idéal, et, fermant les yeux, je me demandais s'il n'y avait pas au-dessus de moi, dans les sphères supérieures, un concert d'êtres surnaturels.

« Le spectacle auquel j'assistais allait être la représentation du plus grand des drames, et je songeais aux chœurs des tragédies antiques, surtout à ceux du *Prométhée* d'Eschyle; mais ce que je voyais et entendais était plus beau, parce que c'était plus vrai.

« Le vrai *Prométhée*, je l'avais sous les yeux. Au sommet de la colline, figure du Calvaire, son divin corps resplendissait dans sa blancheur immaculée, couvert de la pourpre de son sang. Comme le héros d'Eschyle, il était cloué à son gibet, le côté ouvert, pour que le vautour de l'impiété puisse continuer toujours de dévorer ce cœur dont le sang est aussi inépuisable que l'amour.

« Et la procession montait toujours en chantant, décrivait un grand M sur le flanc de la colline dramatique, au milieu des oriflammes flottantes et des guirlandes de

verdure. Et dans les bois voisins, les oiseaux mêlaient leurs voix à celles des hommes, et s'élançaient vers le ciel avec de grands coups d'ailes et des cris d'amour.

« Ah ! sans doute, si le monde surnaturel nous avait alors révélé les mouvements mystérieux et invisibles, nous aurions vu des essaims d'âmes s'élançant aussi vers les cieux, emportées par la passion de l'immortel Crucifié ! Pendant que la procession gravissait la colline, les personnages des tableaux de la Passion se groupaient au sommet, dans la grande avenue qui longe le bord de l'escarpement. Tous revêtus des costumes qui convenaient à leurs rôles respectifs, et dans les poses qui leur étaient assignées ; ils formèrent huit tableaux, espacés de quinze à vingt verges entre les deux lignes de la procession.

« Nous avons rarement vu un spectacle plus impressionnant que cette vivante illustration de la Voie douloureuse, commençant au Jardin des Olives et se terminant au Calvaire.

« Le premier tableau représentait l'Agonie de Jésus à Gethsémanie, et le personnage du Christ, prosterné sur le sol, semblait profondément pénétré de son rôle ; tous les traits de sa physionomie exprimaient admirablement la supplication et la souffrance. Dans un pli du sol, six Indiens, bien groupés et couchés, représentaient les apôtres endormis.

« Dans le second tableau, des soldats romains, portant tuniques et casques, armés de lances et de boucliers, saisissaient et garrottaient Jésus, qu'on aurait pris pour la statue de la Résignation.

« Le troisième tableau figurait la condamnation du Sauveur par le gouverneur romain. Pilate, somptueusement revêtu et assis sur un trône, se lavait les mains dans un bassin où un esclave, debout à côté du trône,

versait de l'eau. Le Christ, enchaîné et les yeux baissés, semblait écouter avec soumission la sentence inique, tandis que plusieurs Juifs, sombres et méchants, fixaient sur lui des regards furieux.

« Le quatrième tableau était l'image de la Flagellation. Attaché, les mains derrière le dos, à une colonne basse, et nu jusqu'à la ceinture, Notre-Seigneur s'inclinait sous les coups des bourreaux qui tenaient leurs fouets levés, et ses épaules, ses reins et sa poitrine ruisselaient de sang.

« Le cinquième tableau représentait le couronnement d'épines. Vêtu d'une longue robe blanche et assis sur une chaise grossière, le Sauveur était entouré de Juifs et de soldats, et deux d'entre eux ajustaient la couronne d'épines sur son front, d'où le sang coulait sur sa face auguste.

« Mais nous avons été tout particulièrement impressionné par le sixième tableau, et l'Indien qui personnifiait Jésus nous a paru rendre avec une vérité effrayante la chute de Notre-Seigneur sous le fardeau de la croix. Revêtu d'une grande tunique rouge, le front couronné d'épines et ensanglanté, les cheveux en désordre et retombant en larges mèches sur sa figure souillée de sang et de poussière, il était presque étendu sur le sol, sa lourde croix en travers sur les épaules. Des soldats cruels le rouaient de coups pour le forcer à se relever, et lui, appuyé sur sa main gauche et soutenant la croix de sa droite, redressait à demi la tête et regardait ses bourreaux avec une tristesse indicible, tandis qu'une femme indienne, figurant sainte Véronique, s'avançait avec un voile tendu pour essuyer son visage.

« Après le septième tableau qui nous montrait Jésus rencontrant les femmes de Jérusalem et échangeant avec elles des regards attristés, la procession, chantant tou-

jours son lugubre cantique, arrivait enfin au sommet du Calvaire.

« Un grand crucifix, représentant le Christ de grandeur naturelle, y était planté. Une femme sauvage, portant le costume que les peintres attribuent généralement à Magdeleine, accroupie sur ses genoux, embrassait le pied de la croix de ses deux bras et baisait les pieds du Sauveur. Elle tournait le dos au public, et son abondante chevelure noire recouvrait ses épaules et flottait jusqu'à sa ceinture ; mais quelques tresses tombaient sur les pieds du Christ et semblaient les essuyer.

« Grâce à certain mécanisme qu'un sauvage fit mouvoir dans le crucifix, le sang commença à couler des plaies du Sauveur. De son côté ouvert, de ses mains et de ses pieds percés, de sa tête couronnée d'épines, des jets de sang coulèrent lentement sur son corps, blanc comme neige, et tombèrent goutte à goutte sur la chevelure et les vêtements de Magdeleine.

« Tous les chants cessèrent, et la foule, agenouillée, en proie à la plus poignante émotion, se mit à prier.

« Les Indiens psalmodiaient des prières dans leurs langues respectives et en latin, et les voix d'hommes alternaient avec les voix de femmes. Pendant longtemps, le murmure des voix, tour à tour fortes et mourantes, répandit sur la scène une empreinte de solennité et de tristesse.

« Au pied de la croix, Marie-Magdeleine semblait morte de douleur sous les flots de sang qui l'inondaient. A gauche de la croix, la Très Sainte Vierge se tenait debout, muette de souffrance, les mains jointes, et les yeux, vides de larmes, levés vers le divin Crucifié. A droite, se tenait saint Jean dans l'attitude de la douleur sans espoir. En arrière étaient groupés des Juifs aux costumes variés, des soldats et des cavaliers romains

portant des lances et des épées. L'un d'eux portait aux lèvres du Sauveur une éponge trempée de fiel et de vinaigre, et tous ces personnages ne bougeaient pas plus que des statues.

« On sentait peser sur la foule une oppression douloureuse, et le silence qui avait succédé aux prières ajoutait encore au sombre caractère de la lugubre scène, lorsque les chefs des tribus se levèrent et dirent, chacun dans sa langue : « Le Christ est mort! Le Christ est « mort ! »

« Quelques sanglots étouffés rompirent seuls le silence qui suivit ; des larmes jaillirent de bien des yeux et les psalmodies plaintives recommencèrent.

« Peu à peu, cependant, les prières se turent et les personnages du drame se dispersèrent. La foule, silencieuse et recueillie, s'écoula. Le soleil se voila d'épais nuages, et une pluie, tranquille et chaude, recommença à tomber. Je m'approchai du crucifix solitaire. Les planches de l'estrade où il était fixé étaient toutes rougies, et le sang du Christ coulait toujours.

« O sang de mon Sauveur! c'est ainsi que tu couleras sur la terre jusqu'à la fin des temps, afin de laver les péchés sans cesse renouvelés dans notre triste humanité !

« Le camp des sept tribus offrait dans la soirée un panorama des plus pittoresques. Des centaines de feux pétillaient aux portes des tentes et projetaient au loin des reflets rougeâtres et tremblotants. Hommes, femmes et enfants, accroupis en cercle autour de ces feux, fumaient et causaient. Pendant quelque temps, les *papooser* crièrent, les chiens aboyèrent et hurlèrent ; puis le silence se fit, les feux s'éteignirent, et l'on ne vit plus passer que quelques ombres errantes à travers les tentes.

« Le lendemain matin, une cérémonie funèbre, imposante, eut lieu dans la grande tente cathédrale ; c'é-

tait un service solennel pour le repos de l'âme du regretté évêque de New-Westminster, Mgr D'HERBOMEZ. Sa Grandeur, Mgr LEMMENS, évêque de Victoria, officiait.

« La fanfare des Indiens exécuta, avec une rare perfection, les marches funèbres les plus connues, et tous les motets, le *Kyrie*, le *Dies iræ*, le *Libera*, furent chantés, en latin et par cœur, par les quatre ou cinq cents voix de la foule.

« J'ai rarement entendu un concert sacré plus grandiose et plus touchant. Une particularité de ce chœur était le chant des jeunes filles sauvages, dont les voix sont d'une octave plus hautes que celles des femmes. J'ai cru d'abord, en les entendant, qu'il y avait des violons dans la fanfare et que c'était un accompagnement de chanterelles; je me retournai et constatai qu'il n'y avait pas d'autres chanterelles que des gosiers de jeunes filles. Seules, ces voix seraient criardes ; mais, dans ce chœur nombreux et puissant, elles produisaient un effet à la fois curieux et beau.

« Et voilà donc, pensais-je, ce que la religion a fait de ces barbares ! Comment les missionnaires ont-ils réussi à les civiliser à ce point ? Comment font-ils pour leur apprendre à chanter par cœur un hymne comme le *Dies iræ?* J'avoue que cela me semble prodigieux. »

Cependant le moment de la séparation est venu. Les prélats et les prêtres se dirigent vers la gare. Nos sauvages les accompagnent. Lorsque le train s'ébranle, les canons éclatent ; le chant des fanfares est couvert par les hurrahs retentissants lancés dans les airs par un millier de robustes poitrines ; tant que le train n'a pas disparu, les chapeaux et les mouchoirs s'agitent.

D'autres fêtes nous attendent encore à Sainte-Marie. Le samedi soir, c'est la procession du Sacré-Cœur. Toute la colline est illuminée. De longues files vivantes se dé-

roulent lentement le long des lacets, tout le monde portant des lumières aux mille couleurs, qui brillent au milieu des oriflammes et des bannières flottantes. On prie et l'on chante. La ferveur de tous montre combien ces enfants des bois sont dévoués au Sacré-Cœur. Ils sont de l'archiconfrérie et ne manquent jamais l'heure de garde quotidienne. Le cortège arrive au sommet de la colline ; on se masse devant le reposoir étincelant de lumières.

Tout à coup apparaît dans les airs une image de feu. Des jets de flamme, des étincelles forment un cœur brillant surmonté de la croix, couronné d'épines, traversé d'une lance. C'est l'ouvrage d'un habile artificier. A la vue de l'image sainte, les Indiens tombent à genoux et renouvellent leur consécration au Sacré-Cœur. Toutes les voix s'unissent dans une prière touchante et l'on se retire l'âme remplie de consolations, après la bénédiction solennelle de l'évêque.

Le dimanche matin, de nouvelles et nombreuses communions réjouissent Notre-Seigneur, et dans la matinée s'organise la procession du Saint-Sacrement. Sous le dais richement orné, Mgr Durieu porte le Dieu de l'Eucharistie. Faisant escorte, les chefs et les catéchistes tiennent des flambeaux dans leurs mains. Vingt thuriféraires et dix fleuristes vêtus de blanc précèdent, faisant monter vers le ciel des nuages d'encens, ou laissant tomber une pluie de fleurs sur le chemin de l'Eucharistie. Ces enfants de chœur sont dignes de vos belles processions de France. Ici, vous les voyez qui forment une croix ; là, c'est la couronne d'épines ; plus loin le calice du sacrifice ; enfin c'est l'adoration des mages. Trois fois Notre-Seigneur s'arrête pour bénir son peuple ; trois fois une triple salve d'artillerie va proclamer au loin cette bénédiction, en même temps que les voix de

la foule et les voix des fanfares font entendre les hymnes de l'Adoration et de la Reconnaissance.

Le soir, c'est enfin le tour de Notre-Dame-du-Rosaire. Elle aussi a son image de feu. Notre-Dame nous apparaît dans la gloire et la puissance. Ses pieds s'appuient sur le croissant ; son front porte la couronne des douze étoiles et son bras lance des traits contre les ennemis de notre salut. Une prière et un cantique s'élèvent du fond des âmes comme un dernier souffle d'enthousiasme au bout de ces huit jours, et la bénédiction de Monseigneur achève la cérémonie.

C'est la clôture de la mission. Le lendemain, lundi, les hommes sont convoqués. Il s'agit, cette fois, de leurs intérêts temporels. En défrichant leurs terres, ils rencontrent parfois des souches énormes. La hache d'un excellent ouvrier n'en vient à bout qu'après un mois de travail. On leur apprend à s'en débarrasser en quelques minutes par la poudre ou la dynamite. De la théorie passant à la pratique, on arrache en un clin d'œil une énorme souche de sapin qui eût demandé plusieurs semaines d'efforts.

Deux heures après, on plie les tentes, et à midi tous nos pèlerins se sont dispersés. En bateau ou en chemin de fer, tous ont repris la route de leurs bois et de leurs lointains villages. La Mission rentre dans le silence ; les missionnaires peuvent jouir ensemble de quelques jours de repos.

Sur ces entrefaites, un télégramme d'Ottawa nous apporte une heureuse nouvelle. Son Excellence le gouverneur général, après avoir pris connaissance du dossier judiciaire et des pièces justificatives envoyées par Mgr Durieu, accorde au P. Chirouse et à ses compagnons d'infortune remise totale de la peine infligée par le juge de Lilouette.

Libre de nouveau, le P. Chirouse reprit ses courses apostoliques. J'eus le bonheur de l'accompagner. La première expédition fut précisément dirigée du côté de Lilouette. Nos catholiques en avaient besoin. Un crime abominable venait d'être commis. On avait surpris durant son sommeil un chef sauvage, le meilleur et le plus aimé de tous ; on l'avait massacré sous sa tente, et avec lui sa femme et ses trois enfants.

L'arrivée du P. Chirouse fut une consolation. La nouvelle de son acquittement et de son retour inattendu parcourt les camps avec la rapidité de l'éclair. Un messager la porte de Bonaparte à Fontaine. De là des estafettes la répandent dans les villages voisins. Les sauvages, laissant leurs travaux, se lèvent comme un seul homme. Ils se rassemblent dans le village central, louent la plus belle voiture de la région et organisent une magnifique cavalcade qui va chercher le P. Chirouse à Bonaparte, où nous nous trouvions. Il y a bien deux journées de marche, mais ils ne s'arrêtent pas pour si peu. Les orangistes essaient de leur faire rebrousser chemin : vains efforts ! Et la veille de la clôture de la mission à Bonaparte, on voit leur cortège apparaître sur la colline qui domine le village. Ils arrivent en bon ordre comme une armée qui fait invasion. Le char du triomphateur marche en tête et la fanfare suit. Viennent ensuite les hommes ; la marche est fermée par quelques amazones aussi alertes que celles de la Toison d'or. Halte ! La fanfare éclate en accords joyeux, les sauvages nous serrent la main et, pleurant de bonheur, félicitent le P. Chirouse. Le lendemain, le vaillant condamné d'hier prend place sur le char triomphal. Je m'assieds à côté de mon chef de mission et je vous assure que ce n'était pas moi le moins fier. La cavalcade se met en marche, et plus d'une fois, durant le

chemin, je pensai à l'antique et heureux Mardochée.

Après la mission de Fontaine, ce fut bien autre chose encore. Les catholiques de Rouisten, du Pavillon et de Skolouache se réunissent à ceux de Fontaine pour former une nouvelle cavalcade. C'est celle qui escorte le P. CHIROUSE lorsque nous passons dans Lilouette, devant ce prétoire de la condamnation. Il y a des retours dans les choses, *même dans les choses de la justice.* C'est la morale que M. le juge dut tirer sans doute de cette histoire.

Quant à nos sauvages, leurs manifestations publiques ont vengé l'honneur du prêtre ; leur courage à confesser la foi au milieu d'épreuves bien dures pour eux leur a valu la sympathie des catholiques de la Colombie et du Canada, en même temps qu'il témoignait que des adversités plus grandes encore les trouveraient inébranlables. Espérons également que l'issue de tout cela découragera ceux qui trouveraient amusant de recommencer l'histoire. Ils nous ont fait pleurer, ils nous ont fait rire ; Dieu ne leur rende ni l'un ni l'autre ; qu'il leur fasse la grâce de s'humilier, de demander pardon, d'entrer dans la sainte Église catholique pour entrer au ciel.

Tels sont, mon révérend et bien-aimé Père, les détails que je suis chargé de vous transmettre. J'avais accepté volontiers cette tâche, aimant mieux *mal traiter* mon sujet que de ne pas le traiter du tout, et ainsi de laisser perdre une des plus belles pages de nos missions.

Excusez-moi donc, mon révérend et bien-aimé Père ; remerciez avec nous la divine miséricorde de nos tristesses et de nos joies, et croyez en ma respectueuse et tendre affection en J. et M. I.

Émile M. BUNOZ, O. M. I.